Les infos de la Mairie - octobre 2023

Soignac

Nouveauté

La rue scolaire

Solignac pratique

MAIRIE DE SOLIGNAC

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 09
E-mail : mairie@solignac.fr
Site Web : www.solignac.fr
Facebook : mairie.solignac87

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

En cas d'urgence les week-ends et fériés contactez l'élu d'astreinte au 06 28 80 73 88.

LA POSTE

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 80

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-16h45
Jeudi et vendredi : 8h45-12h15
Fermée jeudi et vendredi après-midi et samedi

SANTÉ

Cabinet médical Dupuytren
Docteurs Brissaud, Bruot, Chabut, Frugier, Soullier, Heyraud
Avenue de la Gare, 87110, Le Vigen
Tél : 05 55 00 51 69
Fax : 05 55 48 23 09

Docteur Astrid Agliany
Envaud
Tél : 05 55 06 91 08

Cabinet infirmiers
C. Faucher - A. Maurillegant
A. Braud - I. Rouffanches
64, avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 57 71

Croix Rouge Française

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
CSI (Centre de Soins Infirmiers)
16, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 51 39

Pharmacie de la Briance
3, place Lemaigre Dubreuil
Tél : 05 55 00 51 30

Osthéopathe
Pierre Porte
2, rue de la Peyrade
Tél : 06 40 79 18 93

Cabinet de Kinésithérapeutes
4 bis, allée des Pommiers
87110 Le Vigen
Tél : 05 55 00 53 80

Pédicure Podologue
Nicolas Anselmino
9, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 05 19 56 81 53

Réflexologue
Céline Teillet
8, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 06 44 96 21 21

Réflexologue clinicienne
Delphine Ribierre
Bois de Maury
06 75 50 99 51
Delphine.ribierre@gmail.com
www.dr-reflexologie.fr

Gestalt thérapeute, psychothérapie
Marie Canard
Tél : 06 69 30 48 03
Marie-estelle.canard@hotmail.fr

Infirmière libérale
Emmanuelle Vervey
9 rue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 05 55 00 41 94 /
06 37 64 04 62

ÉCOLE / ACCUEIL DE LOISIRS

École Val de Briance
Rue de la Peyrade. **Tél :** 05 55 90 61 55

École Mazabraud
Avenue du 11 Novembre. **Tél :** 05 55 90 61 52

Accueil de Loisirs
69, avenue Saint Éloi. **Tél :** 05 19 76 07 80 – 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com
Horaires d'ouverture : 7h30-18h45

Multi-accueil « 1,2,3 Soleil »
Avenue Saint Éloi - **Tél :** 05 55 58 66 69
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune
Tél : 05 55 58 83 06
Sarah.fessieux@mairie-boisseuil87.fr

Assistante sociale
Tél : 05 55 30 09 90
Permanence à la mairie, sur rendez-vous,
les 1er et 3e lundis du mois, de 14h à 16h.

NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Urgences médicales 24h/24 et Samu : 15
Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
EDF urgences dépannage : 09 726 750 87
GDF urgences dépannage : 0 800 473 333
SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01
Déchèterie : 0 800 66 11 11 (appel gratuit)

Directeur de la publication : Alexandre Portheault.
Réalisation : Maryvonne Comes, Christine Carlier, Nathalie Coignac, Nicole Dupin, Laure Fernandes, Claire Mournetas, Stéphane Pecher.
Mise-en-page : Chris Naylor -Ballesteros. **Impression :** Axe Fournitures.

Édito octobre

Chères Solignacoises, chers Solignacois,
Alors que les feuilles commencent à se parer des couleurs chaudes de l'automne et que l'air se rafraîchit doucement, nous voici déjà fin octobre. À l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre belle commune de Solignac continue de briller sous le soleil automnal, offrant à chacun de nous une multitude d'opportunités pour profiter de cette saison exceptionnelle.

Le conseil municipal et moi-même espérons que vous avez bien profité des vacances, tout en vous protégeant des fortes chaleurs que nous avons subies.

De nombreux événements ont ponctué l'été et cette rentrée : le forum des associations, les expositions, le concours de labours, le vide-greniers, la fête de la musique, les marchés des producteurs de pays, le cinéma de plein air, la conviviale des aînés, et autres réjouissances plus festives les unes que les autres... D'autres sont programmées, comme la fête de l'huître, le bal Folk, la journée anti-déchets du Conseil Municipal des Jeunes, la fête des écoles ou encore le repas des aînés.

Quasiment deux mois se sont écoulés depuis la rentrée, et nous souhaitons à tous nos enfants ainsi qu'à toutes les équipes pédagogiques et éducatives une très bonne année scolaire.

Cette rentrée est aussi celle de l'équipe municipale et elle marque le lancement officiel du grand projet de notre mandature: la restructuration de nos écoles, de la garderie et la construction d'un nouveau dojo.

L'architecte a été choisi durant l'été et les premiers plans nous ont été présentés début octobre. Simultanément, nous travaillons sur d'autres projets et notamment celui de la redynamisation de notre centre bourg, de concert avec Limoges Métropole et la FA'brique Haute-Vienne. N'hésitez pas à nous donner votre avis.

Bien sûr, nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s tout au long de l'avancée de ces différents projets.

Je vous souhaite à tous une fin d'année pleine d'entrain et de motivation !

Alexandre Portheault, maire de Solignac

La commune de Solignac recherche, afin de les numériser, tout ancien document photographique datant d'avant 1980 (photos de classes, cartes postales manifestations ...) pour enrichir sa bibliothèque d'images.Merci de votre participation en vous rendant à la mairie avec vos clichés.

Travaux

APPARTEMENT LOCATIF

Dans la continuité de la rénovation du parc locatif de notre commune, nous profitons du départ d'un de nos locataires pour réaliser la réfection intégrale de ce logement. Ces travaux seront effectués conjointement par une entreprise locale et les services techniques de la commune.

ROUTE DÉPARTEMENTALE (RD 32)

La fin de l'aménagement définitif de la RD 32, entre l'avenue Saint Théau au Vigen et l'avenue Saint Éloi à Solignac, a été finalisée début septembre. Ce nouvel aménagement a pour but de sécuriser ce secteur limité dorénavant à 30 km/h.

Les travaux ont pu être réalisés sur l'enveloppe budgétaire de voirie de Solignac (cette enveloppe est redistribuée à chaque commune par Limoges Métropole).

PARKING CAMPING-CARISTES

Devant la fréquentation croissante des camping-caristes qui disposent actuellement d'une gratuité d'accès au point d'eau et au plateau technique, la commune a décidé d'installer une borne payante au niveau du parking. Cette réalisation devrait être effective avant la fin de l'année 2023.

État Civil

NAISSANCES

SAVI LACOUR Noah Charles Jacques:
7 mai 2023
65, route de Solignac

MERLIN Irénée Marie Jean-Grégoire Georges:
21 juillet 2023
4, rue des Vignes

MARIAGES

JUILLARD Corinne et CAYRE Thierry Daniel:
9 septembre 2023
4, rue de la Peyrade

DÉCÈS

LELUC Alain Daniel:
2 avril 2023
13, impasse de la Pierre du Loup

Boucherie Lafarge

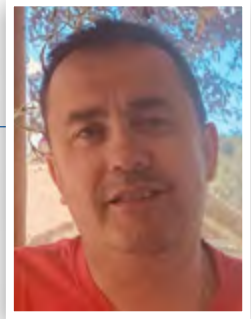

Ludovic Lafarge, boucher avenue Saint Éloi a été contraint de fermer définitivement sa boutique pour raison de santé. Nous lui souhaitons bon courage pour la suite et bon rétablissement.

Écoles

RENTRÉE DES CLASSES

Le 4 septembre, ce sont 64 enfants qui ont retrouvé leur école Val de Briance, dont 16 élèves en petite section et 44 enfants à l'école Mazabraud. Nous sommes heureux d'accueillir nos 110 élèves pour cette année 2023/2024 (107 élèves en 2022/2023).

Une rentrée différente des autres années, puisqu'elle a marqué le début de l'expérimentation de la rue scolaire, qui dessert l'école Val de Briance: en période scolaire, la rue de la Peyrade est piétonne le matin de 8h30 à 8h50.

Parents et enfants se sont rendus à pied ou à vélo à l'école.

L'objectif du dispositif étant de rendre la rue plus sûre (le stationnement et la circulation anarchiques obligeaient les piétons à slalomer sur la route entre les véhicules), de valoriser d'autres modes de déplacements

plus durables (mobilité douce), de permettre aux enfants d'être plus autonomes et d'offrir plus de convivialité au chemin de l'école.

De plus, il est temps d'anticiper le regroupement des 2 écoles, prévu pour septembre 2025 dont le projet final sera communiqué prochainement.

Pour rappel : Pendant la phase de test (du 4 septembre au 20 octobre), avis et remarques sont recueillis sur la boîte mail de la mairie (mairie@solignac.fr), ce qui permettra d'ajuster le dispositif si une pérennisation est décidée.

Extension pôle jeunesse

L'équipe municipale s'était engagée à mettre l'école et ses fonctionnements parmi les priorités de sa mandature. D'autre part, la fin de certains emprunts (gendarmerie, crèche multi-accueils) ouvre de nouvelles possibilités d'investissements nécessaires pour la commune. Enfin, depuis de nombreuses années, le dojo était devenu vétuste et n'est plus conforme aux exigences règlementaires.

Le projet « École-Loisirs », que vient de lancer la municipalité, va permettre de résoudre un certain nombre de problématiques qui ont été régulièrement identifiées tout en simplifiant les organisations :

Regroupement des deux écoles sur le site Val de Briance (avec 5 salles de classes, 1 salle polyvalente, 1 dortoir, 1 bureau de direction, 1 salle d'infirmerie, les blocs sanitaires, le restaurant scolaire). Les petites séances de sport en salle pourront se faire dans la salle des fêtes attenante.

Construction d'une extension du Pôle Jeunesse pour accueillir, d'une part l'ALSH des maternelles 3-5 ans, et d'autre part, un dojo-salle de motricité plus grand et fonctionnel.

Ce projet permettra d'avoir l'ensemble des activités enfants regroupé sur seulement deux sites, l'école Val de Briance d'un côté (site 1) et le Pôle Jeunesse de l'autre (site 2). Toute l'organisation s'en trouvera simplifiée. Les activités sportives de tapis (judo, aïkido, yoga ...) auront enfin une salle adaptée et règlementaire à disposition.

Concernant le Pôle Jeunesse (site 2), l'extension, en rez-de-chaussée haut, permettra de réunir, sur un seul lieu, toutes les tranches d'âge de l'ALSH périscolaire et extrascolaire (TAP, garderies éducatives, accueil de loisirs, pôle ados ...). En rez-de-chaussée bas, le dojo-salle de motricité sera optimisé car mutualisé entre les associations sportives (les soirs et les week-ends), les écoles (sur le temps scolaire), ainsi qu'avec l'ALSH et le pôle ados (sur les temps périscolaires et extrascolaires).

Le cabinet d'architecture Spirale a été choisi avec pour objectif que le projet soit terminé pour la rentrée de septembre 2025. Durant les deux années de la réalisation de ce projet, nous continuerons les échanges avec les personnes concernées afin d'affiner le projet pour qu'il corresponde au plus près des attentes.

Un planning de travail contraignant a été mis en place afin de respecter l'échéance fixée. En voici quelques-unes des étapes programmées :

- Fin janvier 2024, remise de l'avant-projet définitif
- Février 2024, dépôt du permis de construire.
- Mai 2024, appel d'offres des travaux.
- Septembre 2024, démarrage du chantier.
- Rentrée 2025, livraison.

Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

Le précédent CMJ composé de 16 jeunes, après une période de plus de deux ans, a terminé son engagement en ce début d'année, après de nombreuses actions en faveur de la commune, pour une meilleure qualité de vie et l'animation du village. Trois d'entre eux ont décidé de poursuivre, pour deux années supplémentaires, en s'investissant dans la nouvelle équipe du CMJ. Après une première action de recrutement menée dans la classe de Mme Follain (CM2), début juillet, cinq autres jeunes ont rejoint le CMJ. D'autres jeunes pourront, compléter, d'ici la fin de l'année, cette équipe déjà constituée. Bien entendu, certains anciens restent en contact pour aider ponctuellement lors de certaines actions. Fabrice, Nicole, Annie et Pierre continuent d'assurer l'encadrement et le soutien des jeunes.

Le premier projet mené à bien par ce nouveau CMJ a été la reconduction du cinéma en plein air, pour sa deuxième édition, qui a été programmé le samedi 26 août dernier, en soirée, au terrain du Pôle Jeunesse. La séance a été proposée gratuitement grâce aux concours financiers de la municipalité et de deux associations locales, Briance-Loisirs (section enfance-jeunesse) et le Comité des Fêtes. Les jeunes les en remercient, ainsi que toutes les personnes bénévoles qui les ont aidés.

Les jeunes du CMJ ont voulu instaurer une ambiance conviviale avec buvette et petite restauration (pop corn, brochettes de bonbons, frites et crêpes). Ils n'ont pas ménagé leurs efforts. L'ambiance était au rendez-vous.

Après un accueil et une présentation de la soirée par les jeunes du CMJ, les techniciens de Ciné Plus ont démarré la projection du film choisi «Astérix et Obélix, mission Cléopâtre», sur écran géant, devant un public réjoui et conquis.

Ce sont près de 180 spectateurs (enfants et adultes) qui ont bénéficié de la séance et, en fin de soirée, nombre d'encouragements ont été exprimés pour que l'expérience soit renouvelée.

Les jeunes du CMJ, d'ici la fin de l'année, vont poursuivre leurs actions autour de projets choisis, à savoir :

- l'organisation d'une journée anti-déchets, en partenariat avec l'Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen
- la mise en place d'un jour de plantations d'arbres, pour chaque enfant de la commune, né dans l'année
- la programmation d'une action Téléthon, en partenariat avec d'autres associations locales

Ils vont également se réapproprier le dossier skatepark travaillé par les deux précédents CMJ, en espérant fortement le voir aboutir l'an prochain.

C'est bien reparti pour deux ans!

Conseil de Sages

BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres, pour qui, pourquoi?
Le Conseil de Sages vient d'installer avec l'accord de la municipalité une deuxième boîte à livres. Cette boîte a été conçue et réalisée par le Conseil de Sages.

En janvier 2018, nous installions la première avec la participation du Lions Clubs sous le hall du Moulin de Quatre.

Une boîte à livres est une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres librement. Elle repose sur l'échange et le partage et favorise l'accès à la culture pour tous.

Elle est alimentée par vos soins dans le respect de la place disponible à l'intérieur.

Vous pouvez donner des livres pour adultes ou enfants.

L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et de les partager en toute liberté.

Surtout, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu!

Venez fouiller dans la boîte à livres, peut-être qu'un ouvrage vous séduira! Prenez-le, c'est gratuit!

Lisez-le, gardez-le, offrez-le ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans la boîte à livres.

Les règles:

1. Je ne dépose pas n'importe quoi: livres déchirés, dégoûtants, obsolètes, tendancieux ou osés. Ils n'ont rien à faire dans un espace public.
2. S'il n'y a pas de place dans la boîte je garde mes livres.
3. Je ne dépose pas les livres hors de la boîte à livres.

Une boîte à idées...
Le Conseil de Sages met à votre disposition une boîte à idées ou à "critiques" au-dessus de la boîte à livres de la place Georges Dubreuil.

Vos idées, vos critiques nous sont nécessaires pour que Solignac devienne plus attractif pour les touristes et pour les Solignacois (es).

N'hésitez pas à vous exprimer, déposez vos messages dans cette boîte à lettres.

C'est comme cela que nous continuerons à avancer.

De plus, si vous avez plus de 55 ans, et que vous souhaitez intégrer le Conseil, faites vous connaître et venez nous rejoindre.

Pour aller plus loin... le vandalisme et les incivilités vus par les Sages.
Dessiner un graffiti sur un mur, écrire des obscénités sur une table, endommager les platebandes avec un VTT, boucher les toilettes publiques, renverser les poubelles, casser des fenêtres, jeter des mégots à même le sol, voilà quelques actes de dégradations que nous constatons dans notre village.

Aujourd'hui, nous remarquons encore que la boîte à livres au Moulin de Quatre a été cassée et que la table du hall est utilisée comme support de messages personnels écrits ou gravés.

Regardons aussi la table qui est à votre disposition, à notre disposition sur l'espace vert près de la place Georges Dubreuil. Elle a été saccagée il y a quelques années, peut-être par nos enfants qui n'ont pas pensé aux répercutions. Dommage, aujourd'hui, plus personne n'y va.

Ces actes sont bien réels, ils ont un impact important sur la vie des villageois et sur le tourisme. De plus, ces gestes briment les autres citoyens dans l'utilisation des infrastructures et engendrent des coûts de remise en état ou de remplacement pour la municipalité.

Les endroits vandalisés n'inspirent pas confiance. Laissés à l'abandon, ils peuvent devenir des lieux où s'effectuent d'autres actions délictueuses comme entre autre le trafic de drogues.

Il nous semble important de ne pas rester indifférent ou insouciant face à ces actes.

Réfléchissons et réagissons pour enrayer le mal et bien vivre ensemble.

Protégeons ensemble ces lieux de convivialité.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DE SAGES

Le 13 septembre dernier, en la présence de M. le Maire, Alexandre Portheault et de la conseillère municipale déléguée aux affaires des seniors, Claire Mournetas, un nouveau bureau du Conseil de Sages s'est installé et ce, pour une durée de 3 ans.

Ce Conseil de Sages est composé de 15 membres, tous habitants ou propriétaires sur la commune ayant à cœur de participer activement à la vie locale de Solignac.

La plupart d'entre eux étaient déjà membres sous le mandat précédent et nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux «sages».

L'équipe, désormais composée de : Mesdames Michèle Jacquet, Françoise Ghione, Marie-Françoise Leplat, Martine Brizard et de Messieurs Robert Laffitte, Jean-Michel Devaud, Gilbert Marouilher, Daniel Pelade, Georges Céphale, Gérard Buzenet, Michel Cornée, Georges Vergne, Gérard André, Michel Claus et Jacky Bord, a entamé, dès ce mois d'octobre, les réunions

de travail mensuelles pour réfléchir ensemble à des projets divers pour la commune, autant culturels que d'aménagement.

Nous leur souhaitons un bon mandat.

Inauguration borne

Une borne numérique a été installée par Limoges Métropole, place Georges Dubreuil, pour remplacer le bureau d'office du tourisme de la commune qui a fermé en 2021.

Elle permet de fournir des informations touristiques qualifiées et actualisées grâce à une interface tactile. Les usagers peuvent ainsi consulter la borne et trouver des informations sur de l'hébergement, de la restauration , des activités et des visites, des évènements, ou encore sur la météo.

Il est également possible de sélectionner les offres dans un panier personnalisé et de les récupérer via un QR code sur son smartphone.

Le deux octobre dernier, cette borne interactive a été inaugurée en présence de monsieur Portheault, maire de Solignac, madame Morizio, conseillère départementale, madame Rozette, adjointe au maire de Limoges, monsieur Patrice Foresti, directeur de l'office de tourisme de Limoges, monsieur Massoteau, major de la communauté de brigade, des maires de l'agglo, des représentants de Limoges Métropole, d'élus de Solignac et d' habitants de la commune.

Une rétrospective de l'année touristique 2023 s'est déroulée au Moulin de Quatre, présentée par madame Rozette et monsieur Foresti.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Conviviale des aînés

La municipalité a instauré la «conviviale des aînés», en 2022, année post-covid, pour leur permettre de se retrouver après ces années d'isolement. Moments d'échanges et de rires entre les participants et avec les élus, qui sont à la disposition de nos aînés.

Les restrictions sont terminées et la «conviviale» perdure, pour la plus grande joie de tous!

Feu d'artifice

Cette année, c'est la commune du Vigen qui a accueilli, le samedi 15 juillet dernier, le feu d'artifice de Solignac-le Vigen, suivi de la traditionnelle soirée dansante. Comme chaque année, ce spectacle est offert par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

Une belle manifestation par cette magnifique soirée d'été.

Concours de Labours

Le concours de labours organisé par l'Union Intercommunale des Organisations Agricoles de Condat, Solignac, le Vigen s'est déroulé le samedi 12 août à Solignac. C'est par une très chaude journée d'été que les participants se sont appliqués à tracer de beaux sillons.

Monsieur Jean-Louis Nouhaud, conseiller départemental, monsieur Alexandre Portheault, maire de Solignac, monsieur Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, accompagnés d'élus des deux communes sont venus encourager les participants. Pour terminer cette belle journée, la municipalité de Solignac a offert le repas aux organisateurs et aux participants.

Rendez-vous pour le prochain concours sur la commune dans trois ans.

Stèle du Mas du Puy

La commémoration du 79e anniversaire des combats du 17 août 1944 s'est déroulée le dimanche 13 août dernier, à la stèle du Mas du Puy, sur la commune du Vigen.

Étaient présents des associations d'anciens combattants, madame Morizio, conseillère départementale, monsieur Redon-Sarrazy, sénateur, les élus des communes de Solignac et du Vigen.

Forum des associations

C'est par une magnifique journée de fin d'été que s'est déroulé, le 9 septembre, le forum des associations de Solignac-Le Vigen.

Vingt associations des communes ont répondu présentes pour exposer leurs activités, sur deux sites. Les Baladins du Limousin, Grandir Ensemble (AGE Burkina), le Comité de Jumelage et la section danse de Briance Loisirs se sont partagés la salle des fêtes.

Le Moulin de Quatre a regroupé Soli'Art, section chant de Briance Loisirs, le Foyer des Aînés et le Club de l'Amitié.

Sous les chapiteaux derrière le moulin se sont installés le Comité des Fêtes du Vigen, celui de Solignac, l'Éronce, Solignac en balade, l'Amicale bouliste, Corps à Corps et Karma Yoga Harmonie, gymnastique volontaire et zumba de Culture et Loisirs Val de Briance, le Lions Club et le judo qui a eu le grand plaisir d'accueillir Cyril Jonard, multi médaillé aux jeux paralympiques, pour quelques démonstrations.

L'AAPPMA Vienne-Briance nous a transformés en pêcheurs amateurs grâce à son simulateur de pêche.

Le Tennis Club a occupé la place de la Briance avec son «urban tennis» pour des échanges de balles avec les plus courageux.

Des démonstrations se sont déroulées tout au long de la journée et ponctuellement pour certaines: danses de société, zumba, danses traditionnelles limousines, chants, randonnées.

Une journée bien chargée, riche en rencontres, mais la chaleur a probablement dissuadé les visiteurs...

ADIL

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ? PENSEZ À L'ADIL 87 !

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…
Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage…

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires…
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées…
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés…
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes,
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement…
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts
- Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ…

Informations neutres et gratuites :

adil 87 **05 55 10 89 89**

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement

La FA'brique

La mairie et la FA'brique Haute-Vienne associent les habitants à une grande réflexion autour du devenir du centre bourg.

Quels services, quelles animations, quelles activités pourraient prendre place dans votre commune ?

Pour partager vos idées et vos problématiques, nous mettons à votre disposition un questionnaire joint dans ce bulletin.

Musique

Si vous souhaitez découvrir la guitare classique d'une manière ludique et vous faire plaisir avec l'instrument,
venez rejoindre Mélusine Granet

60 avenue Saint Éloi 87110 Solignac

Tél. 07 77 05 04 45

Mail : granet.melusine@orange.fr

La FNATH 87

UNE ASSOCIATION QUI REÇOIT, ÉCOUTE, CONSEILLE, ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES ADHÉRENTS

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à Feytiat :

Marie-Pierre Ajuste, présidente de la section au 07 70 11 01 47

Christiane Antoine, trésorière de la section au 06 79 56 00 86

À noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique Bourdier, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian Blanchet (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.

Section FNATH de Feytiat
Chez Madame Marie-Pierre Ajuste, Présidente
35 Allée de la Forêt Poulenat
87220 Eyjeaux
07 70 11 01 47

FNATH 87
6 Av du Pt Sadi Carnot 87350 Panazol
05 55 34 48 97
http://www.fnath87.org
fnath.87@orange.fr

Nouveauté

Lancé en juillet dernier, Ruralova est le guide compagnon idéal pour tous les curieux de la campagne !

Créé pour révéler les producteurs, les marchés et les évènements locaux (87), Ruralova permet une recherche facile de la campagne locale pour qui souhaite l'appréhender.

Une application mobile simple, agréable, qui conduit au gré des envies vers des découvertes locales. Une pause marché, un détour producteur et pourquoi pas un instant festif? L'aventure rurale devient accessible, à portée de main en une recherche, grâce à cette Poulette qui veille.

Spécialisée dans la promotion de la campagne locale, Ruralova propose un référencement gratuit et complète son offre à l'attention des producteurs désireux d'étendre leur communication par une présentation complète et sur mesure de leur activité.

Également, un service Agenda champêtre gratuit à l'attention des associations existe et permet de diffuser directement auprès des utilisateurs Ruralova les rendez-vous de l'année!

Quelle soit, soirée brame du cerf, bourse aux jouets, vide-grenier, troc de plantes, fête du cidre, ou bien apéro-concert ou encore marché festif chaque manifestation a sa place, pensez-y!

Pour découvrir l'univers Ruralova, vous pouvez télécharger dès à présent l'application mobile disponible gratuitement sur votre store et suivre son actualité via sa page FB.

Curieux? Vous souhaitez en connaître davantage sur le référencement producteur ou l'agenda champêtre, contactez Aurélia de la Chaumière Ruralova au:

06 32 97 85 44
Mail : bonjour@ruralova.fr

RURALOVA
SOYONS CURIEUX, ÇA RENDS HEUREUX !

En avant les marcheurs !

4 Tourner à gauche et la suivre sur 200 m. Dans une courbe, prendre à droite un chemin jusqu'à la route. Continuer à gauche, et poursuivre jusqu'au village tout en longueur de Chabiran .

5 Laisser la route qui mène à Gounaudou et prendre à gauche. Redescendre le bois de Maury jusqu'à la route.

6 La suivre à droite sur 100 m avant de refranchir la Briance. Remonter à travers le bourg de Solignac les rues du Pont, des Remparts, de Saint-Michel puis de l'Abbaye. Arrivé avenue Saint-Eloi, tourner à gauche, et retrouver à droite la place G.Lemaigre-Dubreuil.

L'abbaye de Solignac est unique en Limousin, présentant une architecture en file de coupoles.
C'est à la demande de Saint Eloi, né en 588 à Chaptelat, commune au nord de Limoges, qu'il obtint en 632, du Roi Dagobert, la terre de « Solemniac ». Il y fonda un important monastère où de nombreux moines s'adonnaient à la prière et au travail de l'orfèvrerie. Mais le monastère fut pillé et ruiné par les Sarrazins, au VIIIème siècle, puis par les Normands. Il va peu à peu renaître aux Xème et XIème siècles pour prospérer, passant de la règle de Luxeuil, à l'origine, à la règle bénédictine. Aux XIIème et XIIIème siècles, sous protection royale et riche de ses reliques, la nouvelle abbaye possède et contrôle de nombreuses terres et églises dans la région.
C'est dans la 1ère moitié du XIIème siècle que fut édifiée la nef de l'église, puis le chœur et le transept, après un incendie en 1178. L'ancien clocher-porche carré a été remplacé par un clocher-mur après son effondrement en 1783. Elle sera ruinée à nouveau au XVIème siècle lors des guerres de Religion et les révoltes paysannes. L'abbaye se relèvera au XVIIème siècle et l'abbatiale retrouva sa fonction en 1635. (Source : Haute-Vienne Tourisme)

Château de Mont

Un dénommé Solemnius s'installe sur les bords de la Briance pour y fonder un domaine agricole « Solemniacum » qui portera par la suite le nom de Solignac (28 avant JC).
Cette commune est encore de nos jours une étape importante sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

En chemin :

- Le bourg de Solignac, l'église abbatiale du XIIème siècle et ses coupoles hémisphériques, uniques en Limousin et l'abbaye ;
- Le château de la Borie, les villages ;
- La Briance, les points de vue ;
- Le pont médiéval de la Briance, le petit patrimoine bâti.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme intercommunal de Limoges
à Limoges au 05 55 34 46 87
à Solignac au 05 55 00 42 31
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritus et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux cavaliers et aux VTT sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.

département Haute-Vienne
Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

SOLIGNAC
Sentier de la Briance
2 h 00 - 7,5 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

HAUTE LIMOGES VIENNE
LIMOGES AGGLOMERATION

Crédit photos : Commune de Solignac, D et ML Rambault

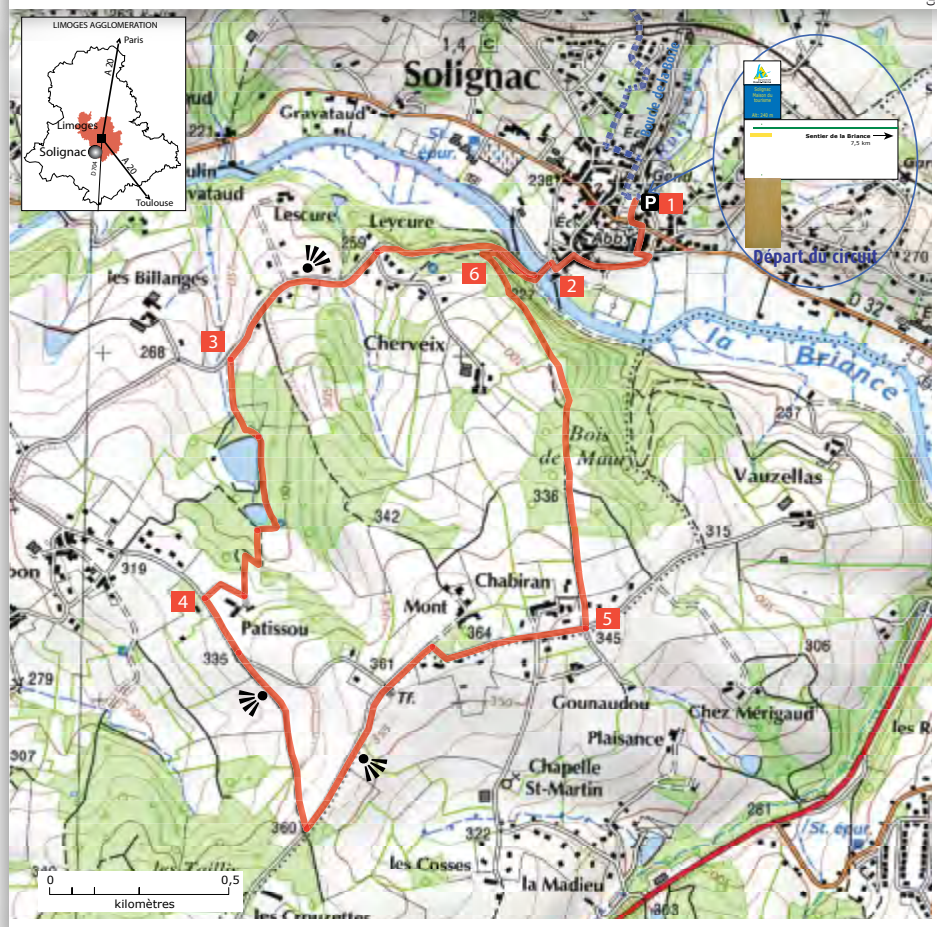

Scan 25 - Copyright : IGN-PARIS - 2015 - vente interdite - Licence n°DISO 2-13.

Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Toulouse. Prendre la sortie n°36 et suivre la RD704 vers Saint-Yrieix-la-Perche. Au Vigen, prendre à droite la RD32 jusqu'à Solignac.

Départ : parking place Georges Lemaigre-Dubreuil.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 00	7,5 km	jaune	facile	+ 75 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction
Changement de direction

Itinéraire

1 Se diriger vers l'église abbatiale Saint-Pierre-Saint-Paul en empruntant les escaliers ou en contournant la place. La longer à gauche puis tourner à droite rue de l'Abbaye. Prendre à gauche la rue Saint-Michel puis de suite à droite la rue des Remparts. Suivre à gauche la rue du Pont jusqu'à la place de la Briance.

2 Traverser le pont médiéval qui enjambe la Briance et suivre à droite la petite route qui monte. Passer le village de Leycure et poursuivre.

Ce pont roman du XIIème siècle possède trois arches en arc brisé et deux avant-becs, destinés à casser le courant.

La Briance (de "braga", boue) ou Grande Briance est une rivière petite mais abondante. C'est un affluent de la Vienne en rive gauche, donc un sous-affluent de la Loire. D'une longueur de 57,7 kilomètres, la Briance prend sa source à l'ouest du massif du Mont Gargan à environ 575 mètres d'altitude, sur la commune de La Croisille-sur-Briance. (Source : Wikipedia)

3 Juste avant de franchir un petit ruisseau, prendre à gauche le chemin qui grimpe à travers des prairies puis un bois. Longer des étangs et poursuivre jusqu'au hameau de Patissou. Arriver au croisement avec une route.

Un point de vue sur le château de La Borie

Le château de la Borie date du XVIIème siècle et a été inscrit aux Monuments Historiques en 1984. Propriété privée, il accueille des expositions d'art moderne.

Chemin vers Les Vignes

Solignac : un dénommé Solemnius s'installe sur les bords de la Briance pour y fonder son village « Solemniacum » qui portera par la suite le nom de Solignac (28 avant JC). En 632, Saint Eloi reçut la terre de Solemniacum pour y fonder son abbaye, sous la règle de Saint-Benoît et Saint-Colomban. A partir de la révolution française, l'abbaye servira de prison pour les moines réfractaires, de pensionnat de jeunes filles, d'usine à porcelaine pendant 110 ans. Elle accueillera de 1939 à 1945 des normaliens d'Obernai venus poursuivre leurs études. Elle sera reprise par les missionnaires « les Oblats de Marie Immaculés » en 1945, qui y resteront jusqu'en 1991.
Elle est depuis propriété de l'évêché.

L'église abbatiale romane du XIIème siècle est la seule en Limousin à file de coupoles. Surprenante de part ses proportions (70 mètres de long et 37.50 mètres entres les transepts), elle abrite la fresque de Saint-Christophe, des stalles et des vitraux du XVème siècle, le bras reliquaire de Saint-Eloi et bien d'autres curiosités.
Cette commune est une étape importante sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. (Source : Limoges-Métropole)

En chemin :

- Le bourg de Solignac, l'église abbatiale du XIIème siècle et ses coupoles hémisphériques, uniques en Limousin et l'abbaye Saint-Eloi ;
- Le château de la Borie et le château du Bréjoux ;
- Le panorama sur la vallée de la Briance ;
- Le pont médiéval de la Briance, le petit patrimoine bâti.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme intercommunal de Limoges
à Limoges au 05 55 34 46 87
à Solignac au 05 55 00 42 31
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritus et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux cavaliers et aux VTT sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.

Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

SOLIGNAC
Boucle de la Borie
2 h 30 - 10,4 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

Crédit photos : Commune de Solignac

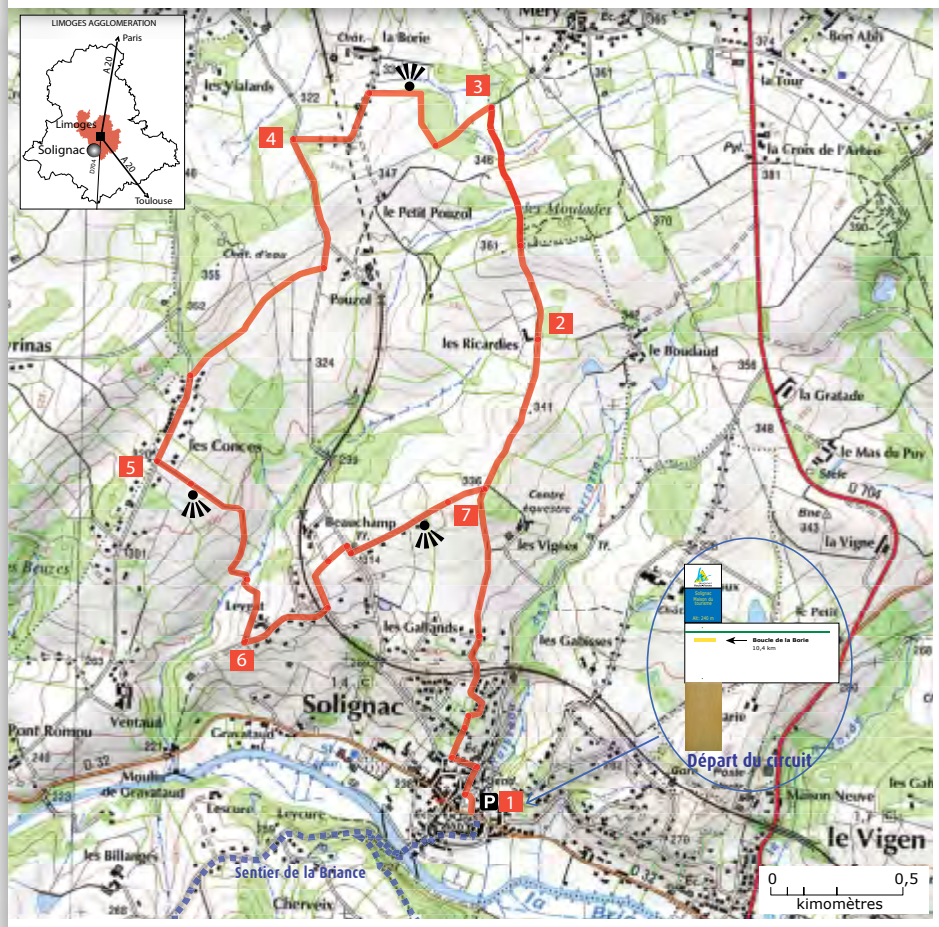

Scan 25 - Copyright : IGN-PARIS - 2015 - vente interdite - Licence n°DISO 2-13.

Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Toulouse. Prendre la sortie n°36 et suivre la RD704 vers Saint-Yrieix-la-Perche. Au Vigen, prendre à droite la RD32 jusqu'à Solignac.

Départ : parking place Georges Lemaigre-Dubreuil.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 30	10,4 km	jaune	facile	+230 m

Les pratiques possibles

Itinéraire

1. Tourner le dos à l'église abbatiale et suivre l'avenue du 11 novembre 1918. Tourner à gauche rue Notre-Dame, puis à droite, Impasse Notre-Dame. Dans le virage, prendre en face, longer un parc. Traverser le lotissement des écoles puis enjamber la voie ferrée. Aller tout droit, la rue devient chemin jusqu'à la ferme des Ricardies.
2. Laisser à droite le balisage "blanc-rouge" du GR 654 dit "de Saint-Jacques de Compostelle" et continuer tout droit. Passer 2 ruisseaux.
3. Au croisement de chemin en 'T', tourner à gauche le long de la clôture du Domaine de la Borie et suivre ce chemin en forêt. Puis longer la prairie avec vue sur le château, les jardins et Limoges. Suivre à gauche la voie privée jusqu'à la route communale.
4. La suivre à gauche. 100 m après le hameau de Pouzol, tourner à gauche et cheminer le long d'une belle allée bordée de chênes. A la route, tourner à gauche et l'emprunter sur 400 m environ, puis traverser le lotissement des Conces.
5. 400 m plus loin, tourner à gauche et emprunter le chemin qui, après un lotissement, descend au ruisseau de Gravataud puis remonter jusqu'à Leygat.

Profiter des superbes points de vue sur la vallée de la Briance.

6. Tourner à gauche et continuer sur la petite route. Franchir la voie ferrée. Juste après, tourner à nouveau à gauche et suivre un chemin de terre jusqu'à la route. Tourner à droite puis de suite à gauche.
7. Reprendre à droite le chemin déjà emprunté à l'aller en empruntant le chemin des Vignes. Franchir à nouveau la voie ferrée. Traverser le lotissement des écoles, emprunter l'impasse Notre-Dame, puis la rue Notre-Dame. Prendre à droite l'avenue du 11 novembre jusqu'à la place G. Lemaigre-Dubreuil.

Limoges Métropole

LES TRANSPORTS URBAINS

La gestion des transports urbains est une compétence allouée à la Communauté Urbaine Limoges Métropole. La gestion du réseau de transports est quant à elle confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM).

Quels sont les objectifs du réseau de transports urbains ?

Limoges Métropole a plusieurs objectifs concernant les transports urbains : proposer une offre de transport accessible, sûre et peu polluante. En effet, la Communauté urbaine est engagée pour la transition énergétique. Territoire historique du trolleybus depuis plus de 50 ans, elle investit dans une nouvelle génération de véhicules électriques. Les réseaux de transports urbains sont ainsi en constante évolution et réorganisation, afin de satisfaire au mieux les besoins des usagers.

Les transports urbains à Limoges Métropole représentent :

- 37 lignes qui assurent un service quotidien, dont 5 lignes de Trolleybus
- 127 véhicules sur le réseau
- 7 véhicules pour les personnes à mobilité réduite
- 320 femmes et hommes, au service des transports urbains sur le territoire de Limoges Métropole.

Vous souhaitez vous déplacer? Avoir des informations sur le réseau, les tarifs et les points d'achats? Toutes ces informations se trouvent sur le site de la STCLM (http://w ww.stcl.fr/).

Autres services de transports urbains :

En complément du réseau de transports, Limoges Métropole et la STCLM, proposent aux habitants :

- **Un service de Transport à la demande :**
  TELOBUS (http://www.stcl.fr/fr/-telobus-/1005). Ce service offre la possibilité d'accéder -sur réservation au plus tard à 16h la veille d'un déplacement - au réseau de transport urbain, à partir d'un arrêt situé sur une commune du territoire de la Communauté urbaine. Un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'heure convenue et vous achemine jusqu'à l'arrêt de correspondance d'une ligne régulière de transports en commun ou une ligne SNCF -TER.
- **Un service Handibus (http://www.stcl.fr/fr/handibus/34).**
  Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le réseau de transports en commun. L'inscription à ce service est obligatoire auprès de la STCLM. Une fois l'inscription validée, il permet à l'usager de réaliser un déplacement qui intègre une prise en charge depuis son domicile jusqu'à son lieu de destination. Il fonctionne 7 jours sur 7, toute l'année (sauf le 1er mai).

Parkings relais à destination des voitures :

Pour les personnes qui arrivent sur le territoire de Limoges Métropole en voiture, **8 parkings relais** sont mis à disposition toute l'année. Ils sont repérables grâce au sigle international "P + R". Ces **espaces de stationnement** offrent une situation géographique privilégiée pour déposer son véhicule, ils sont toujours situés **aux portes de la ville-centre** et ont un **accès immédiat au réseau de transports en commun** (TCL), permettant ainsi de se déplacer partout sur le territoire. Ces parkings relais sont totalement **gratuits**.

Les pôles d'échanges multimodaux et l'intermodalité :

L'intermodalité est le fait d'**utiliser plusieurs moyens de transport durant un même temps pour atteindre une destination**. Transports en commun, covoiturage, train, vélo…

Pour exemple, le **pôle d'échanges multimodal de La Bastide** accueille usagers des transports en commun, automo bilistes, cyclistes et piétons. Le but de ce pôle d'échanges est double : désenclaver le quartier de La Bastide et inciter les Limougeauds à prendre davantage les transports en commun afin de réduire le nombre de voitures et ainsi fluidifier le trafic en centre-ville. Pour compléter les dispositifs intercommunaux, la région Nouvelle-Aquitaine propose également **Modalis**, un outil en ligne pour favoriser l'intermodalité (https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/projets/mobilite-integree-maas).

Foyer des Aînés

Vivre à Solignac présente bien des avantages dont un qui n'est pas souvent souligné: s'occuper de ses « aînés ». En effet si, comme dans pratiquement toutes les communes, l'attention est focalisée sur les enfants et les jeunes et c'est normal, moins nombreuses sont celles qui ont mis ou facilité la mise en place de structures à l'attention de leurs aînés.

Tout d'abord par une densité d'associations importante, les postes clés étant souvent dévolus à des aînés; par la création d'un Conseil de Sages, apportant suggestions et soutien au Conseil Municipal et enfin, et surtout, par l'agrément de notre association: le Foyer des Aînés de Solignac. Chacun peut y trouver le plaisir d'être ensemble, le délassement d'un jeu de société, la recherche de l'astuce qui fera gagner une partie de cartes très prenante, l'échange d'idées sur les sujets qui nous tiennent à cœur.

Après cet été torride, nous poursuivons notre action. Quelques nouveaux nous ont rejoints et vous diront tout l'intérêt qu'ils ont trouvé avec nous, car vous allez nous rejoindre! Nous serons heureuses, heureux de vous accueillir dans notre local de la place Georges Dubreuil.

Josette LAFFITTE
06 45 40 77 57

Téléthon

Le téléthon 2023 aura lieu à Solignac en décembre prochain. La date n'étant pas encore fixée, toutes les informations vous seront communiquées ultérieurement.

Maza'val

MAZA'VAL EN FÊTE

À la fin de l'année scolaire, Maza'val a organisé la fête des enfants !

Accompagnés de leurs familles, ils se sont réunis sur la place du Moulin de Solignac pour passer un moment convivial. À cette occasion, les enseignants ont organisé un flash-mob ainsi qu'une chanson. Le moment a été apprécié par tous.

De son côté, Maza'val a organisé une grande tombola. Les lots, divers et variés, ont été remis le jour même aux gagnants. Les enfants de CM2 se sont vu remettre un bon pour acheter le livre de leur choix à la librairie « Rêv'en page » à Limoges. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un barbecue et de nombreuses barbes à papa.

Nous remercions tous les enfants et leurs familles pour leur présence, les enseignants pour leur participation et la mairie pour le prêt du terrain du moulin.

Cette année, Maza'val organise la traditionnelle vente de sapins de Noël. Ils seront à récupérer directement auprès du producteur installé sur la place du Vigen. Il y aura également une vente de ballotins de chocolats au profit des écoles. Les bons de commandes seront disponibles à la mairie et dans tous les commerces de Solignac.

Belle année scolaire à tous les enfants !

Julie LAVERGNE

AGE

L'association AGE Burkina aide des enfants pauvres à aller à l'école. Nombreux sont les enfants à aider.

Pour découvrir AGE ou parrainer un filleul, il suffit de nous joindre :
email : agelimoges@gmail.com
Marie-Claude Carnoy : 06 75 87 02 63
site : http://association-age-burkina.jimdo.com

Les filleuls écrivent à leur parrain ou marraine deux fois par an. Ci-dessous quelques extraits de leurs lettres :

Je vous remercie beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour moi depuis le début jusqu'à aujourd'hui. Votre aide m'a permis d'avoir les yeux ouverts car je sais lire, écrire, compter ce qui est très utile dans ma vie quotidienne. Merci pour cette chance que vous m'avez donnée.

J'ai parlé de vous à ma grand-mère qui est très contente que j'aie une marraine. Car elle était celle qui m'encourageais le plus dans mes études. Et que actuellement j'aurai des encouragements à tout moment à votre niveau, chose qui me donne plus de courage à poursuivre aisément mes études.

J'ai été informé que vous étiez prêt à m'aider pour une formation dans une école professionnelle. Ce jour-là, je n'ai pas pu dormir car l'émotion m'a envahi toute le nuit, tellement que j'étais heureuse.

La vie est dure dans mon pays. On prie dans les mosquées et les églises pour la paix au Burkina.

Je suis maintenant une grande fille mais courte ! Nous avons reçu beaucoup de camarades déplacés dans notre école et nous travaillons ensemble et les encourageons à s'intégrer facilement.

La situation sécuritaire s'améliore peu à peu, même si nous avons encore peur de ces gens sans cerveau.

Je travaille mais pas trop. J'aide ma grand-mère et mes parents aux travaux des champs.

Les classes sont terminées et c'est maintenant les travaux champêtres. J'aide mes parents dans les champs. Mais beaucoup de paysans n'ont pas de terre cultivable car ils ont quitté leur village à cause des attaques terroristes. Ça fait pitié.

J'aurai bientôt 18 ans et merci de me le rappeler. Car moi, je n'ai pas oublié. Je vais faire du couscous ce jour et vous êtes invité à la fête. Ici il fait très chaud mais nous dormons dedans car il y a les terroristes.

Ici c'est la fin de la saison sèche ; il fait très chaud et l'harmattan souffle très fort. Bientôt ce sera la période de la saison pluvieuse et on va cultiver beaucoup de choses comme arachide, mil, maïs, riz et sorgho.

Croix Rouge

La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition, les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles leur résilience. Membre d'un mouvement humanitaire présent dans 191 pays, c'est une association indépendante, reconnue d'utilité publique, qui regroupe plus de 65450 bénévoles et près de 17.000 salariés engagés sur l'ensemble du territoire français. Ils agissent dans 5 grands domaines : l'urgence et les opérations de secours, l'action sociale, la formation, les métiers du sanitaire, du social et du médico-social et l'action internationale.

Vous le savez, la Croix Rouge française est présente à Solignac depuis plusieurs décennies. L'unité locale Sud Haute-Vienne est située au 16, rue François Perrin, avec une antenne à Saint-Yrieix-La-Perche et sur 64 communes du sud de Limoges. Plusieurs équipes de bénévoles, femmes et hommes, œuvrent au service des personnes dans le besoin. Néanmoins, en raison du contexte que nous vivons depuis quelques années, nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour être bénévoles.

Depuis juin 2016, sur la commune du Vigen, au 1, avenue Frédéric Le Play, nous avons implanté une Vestiboutique. Ouverte à tous, cette Vestiboutique Croix Rouge propose des vêtements pour femmes, hommes, enfants, des jouets et autre bric à brac. Dans les tous prochains mois, la Vestiboutique va être transférée à Solignac. Nous collectons les vêtements, et aussi tous les objets de cuisine, et autres petits meubles dans le but de les distribuer à des personnes dans le besoin.

Nous sommes également à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent effectuer la formation de secouriste (PSC1) .

Vous souhaitez faire un don à la Croix-Rouge, grâce à la déduction fiscale, pour un don de, par exemple 50€, vous ne débourserez que 12,5 €.

Vous voulez vous former au secourisme? Vous souhaitez devenir bénévole Croix Rouge? Alors prenez contact avec nous. Nous sommes à votre écoute.

Unité Locale Sud Haute-Vienne
16, rue François Perrin
87110 Solignac

Courriel à croix.rouge.solignac@free.fr
Téléphone :
06 99 00 18 18

Lysiane Rouffy
Présidente Unité Locale Croix Rouge Sud Haute-Vienne

Lions club

Créé à Chicago le 7 juin 1917 par un agent d'assurances, Melvin Jones, et avec l'aide de quelques amis afin de collecter des fonds pour aider une famille ayant une enfant en difficulté de santé, le Lions Club International est composé aujourd'hui de 1,4 million de membres dans 45000 clubs répartis dans 206 pays à travers le monde.

Dans le département de la Haute-Vienne, du nord au sud et de l'est à l'ouest, ce sont 12 clubs, dont le club Solignac en Limousin, qui agissent, à différents niveaux, auprès de la population de ce territoire.

Le club Solignac en Limousin a été créé le 18 juin 1994. C'est un club mixte composé aujourd'hui de 18 membres.

Concernant les actions typiquement locales, il y a quelques années, dans le cadre de notre action « Nature-Environnement », un arbre a été planté sur un terrain communal de Solignac.

Plus récemment, nous avons offert une boîte à livres qui a été installée au Moulin de Quatre. Comme elle fonctionne très bien, une seconde boîte à livres est en commande pour être installée près de la place Georges Dubreuil.

Cette année, nous avons offert un séjour de 8 jours de vacances au « Souffle Vert » à Cussac à deux enfants.

Nous agissons, entre autres, très activement pour le Téléthon, pour l'association « Enfants et Santé » qui lutte contre le cancer des enfants.

Nos actions sont nombreuses, actions pour la vue, lutte contre le cancer etc ..., et nous avons besoin de nouveaux membres.

C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, nous avons en projet d'organiser à Solignac une réunion «Découverte du Lions Club International », réunion ouverte à toutes et tous afin de vous présenter l'ensemble des actions que mène le Lions Club. Vous serez toutes et tous les bienvenus.

Lysiane Rouffy
Présidente Lions Club Solignac en Limousin
Année 2023-2024
0699001818

Briance Loisirs

SECTION DANSE

Après une soirée de présentation de ses activités le 12 septembre, la section danse de l'association Briance-Loisirs a repris ses activités le 19 septembre sans changement par rapport à la saison dernière.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Solignac les mardis suivant un planning établi.

- 18 h à 19 h : cours intermédiaire avancé.
- 19 h à 20 h : cours danse en ligne
- 20 h à 21 h : cours mix débutant intermédiaire

Ils sont dispensés par Marie Magdziak, professeure diplômée qui enseigne aux adhérents une grande variété de danses en couple qu'on ne peut pas toutes citer (paso-doble, rock, valse, rumba, cha-cha-cha, bachata, quick-step). Le cours « danse en ligne » lui se pratique individuellement. Il n'y a pas d'inflation, les prix sont les mêmes que ceux de la saison dernière qui va de septembre à juin. Les adhérent(e)s sont fidèles à l'association et pour la très grande majorité reviennent chaque année. Mais nous accueillons avec grand plaisir les nouveaux adhérent(e)s tout le long de la saison.

La danse est un véritable sport qui permet de se dépenser, d'exprimer sa créativité, mais aussi de booster son organisme. La coordination de mouvements plus ou moins complexes, au rythme de la musique stimule nos connexions cérébrales en même temps qu'elle préserve notre santé et renforce notre estime de soi.

Le 9 septembre, pour le forum des associations de Solignac et du Vigen, Briance-Loisirs Danse a fait des démonstrations à la salle des fêtes de Solignac. Les Balladins du Limousin, Gym et zumba, le club de l'amitié du Vigen étaient présents à ce forum. Cette rencontre a permis des échanges entre les divers participants et ceci s'est concrétisé par des danses communes.

Jean-Yves Coignac

SECTION CHANT

Venez chanter à "La Ballade" !

Tous les lundis soir, encouragés et dirigés depuis plus de 15 ans par son chef de chœur Pierre Soury, dans un climat convivial et amical, les choristes de l'ensemble vocal "La Ballade" se réunissent à la salle des fêtes de Solignac pour deux heures de répétition autour d'un répertoire varié, principalement des chansons de variété française (Brassens, Aznavour, Bécaud, Trénet, J.Clerc, Goldman, Barbara, Le Forestier, Renaud,...) ou du folklore limousin et d'ailleurs.

Chaque année, notre chorale a la grande joie d'inviter ou d'être invitée par d'autres ensembles pour offrir des concerts au public.

Même si vous ne connaissez pas le solfège mais que vous aimez fredonner quelques chansons dans votre voiture ou ailleurs, n'hésitez pas à venir rejoindre notre groupe. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Vous pouvez intégrer notre chorale à tout moment de l'année. N'hésitez plus à venir nous rencontrer sans aucun engagement de votre part pour 1 séance qui vous sera offerte.

Pour tout contact, vous pouvez joindre Isabelle Sardanac, responsable de La Ballade au 06 81 80 56 58

Les Baladins du Limousin

« Lo bonjorn dos dansaires et musicaires do Solenhac, per lo plaser, vos disi amistats à tots ! »

(Le bonjour des danseurs et musiciens de Solignac, pour le plaisir, ils vous disent amitiés à tous !)

Au moment de la rédaction de cet article, destiné à la prochaine parution du bulletin municipal de Solignac, la saison touche à sa fin après de nombreuses et belles équipées, de partages et d'amitiés...

Les faits les plus marquants de cette année auront été : la 73e édition des Ostensions Septennales de Saint-Junien, en particulier la cérémonie finale, très réussie devant un public nombreux..., le Salon International de l'Agriculture à Paris, où les Baladins ont été portés par la foule..., la rencontre avec Lous Sautadours Dau Vincou de Bellac, un échange amical très apprécié par tous..., le Tour de France à St-Léonard, ville départ, où la troupe solignacoise découvrait le cœur du village étape, au plus près des coureurs et suiveurs, une surprise appréciée...

Le point d'orgue 2023 fut la foire à l'ancienne de Challans, organisée par l'association « Autrefois Challans » où l'accueil a été convivial et chaleureux. Plus de mille cent bénévoles en costumes d'époque, œuvrent et font revivre la vie des gens et paysans d'antan. La manifestation vendéenne, dernière de la saison estivale, a rassemblé près de vingt mille visiteurs. Les vingt-quatre Baladins, en déambulation ou sur scène, ont été admirés, photographiés, filmés, applaudis, tant pour leurs costumes aux couleurs vives, que pour leurs prestations musicales et dansées...

Mais n'oublions pas les belles manifestations des villes et des villages parcourus : Panazol, Chabrignac, Cussac, Chalus, Oradour sur Vayres, Cognac-la-Forêt, Bosmie l'Aiguille, St-Martin-le-Vieux, St-Junien, Eymoutiers, Sereilhac, St-Martin-Terressus, St-Bazile, Solignac, Champagnac-la-Rivière, Flavignac, etc. où les Baladins, troupe d'arts et traditions, ont été invités...

À l'heure de la rédaction, les couleurs de l'automne et l'ensoleillement devraient annoncer un été indien en octobre et peut-être même en novembre. Cette période de redoux toujours agréable précédera les frimas de l'hiver et nous rappellera l'arrivée des traditionnelles fêtes de fin et début d'année : repas des Aînés, Noël, St-Sylvestre, les Rois, la Chandeleur, etc. où la troupe des Baladins sera très certainement impliquée...

Grâce à ce bulletin, les Baladins adressent leurs vifs et sincères remerciements à tous les organisateurs et bénévoles qui, en nous accueillant, font revivre nos belles traditions et les valeurs des gens d'autrefois...

« bona annada e bona santat!

« Per lo plaser ! Amistats à tots do Solenhac ! »

André Jacques Maugein
Président des Baladins du Limousin
Renseignements :
06 82 97 44 67 - 06 26 11 32 13

Portes ouvertes 1er trimestre 2024 :

Les jeudis de 20h00 à 22h00 salle des fêtes de Solignac.

Les samedis de 15h00 à 17h00 Avec l'Amicale Du Champ Dorat située au 51 rue Henri Lagrange à Limoges

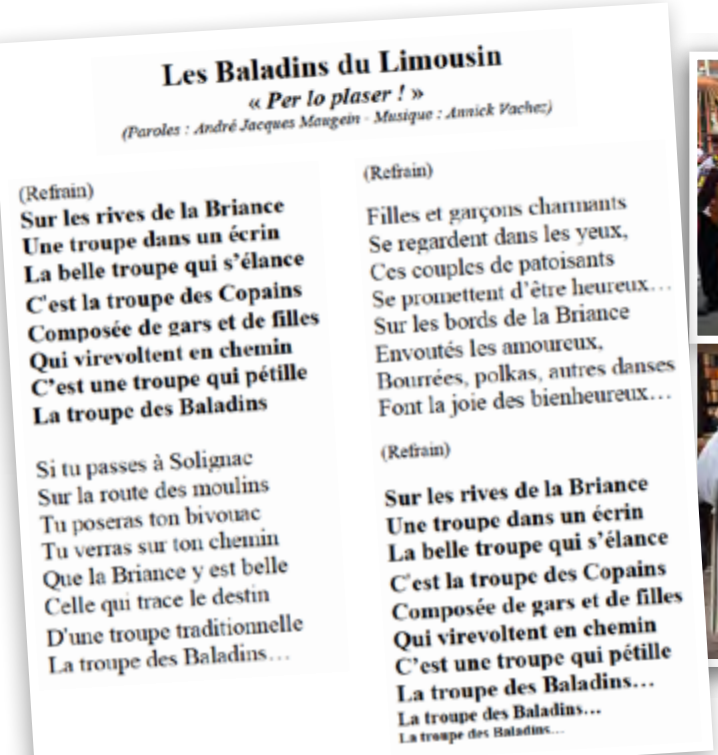

Les Baladins du Limousin

« Per lo plaser ! »

(Paroles : André Jacques Maugein - Musique : Annick Vachez)

(Refrain)
Sur les rives de la Briance
Une troupe dans un écrin
La belle troupe qui s'élance
C'est la troupe des Copains
Composée de gars et de filles
Qui virevoltent en chemin
C'est une troupe qui pétille
La troupe des Baladins

Si tu passes à Solignac
Sur la route des moulins
Tu poseras ton bivouac
Tu verras sur ton chemin
Que la Briance y est belle
Celle qui trace le destin
D'une troupe traditionnelle
La troupe des Baladins...

(Refrain)

Filles et garçons charmants
Se regardent dans les yeux,
Ces couples de patoisants
Se promettent d'être heureux...
Sur les bords de la Briance
Envoutés les amoureux,
Bourrées, polkas, autres danses
Font la joie des bienheureux...

(Refrain)

Sur les rives de la Briance
Une troupe dans un écrin
La belle troupe qui s'élance
C'est la troupe des Copains
Composée de gars et de filles
Qui virevoltent en chemin
C'est une troupe qui pétille
La troupe des Baladins...
La troupe des Baladins...
La troupe des Baladins...

Comité des fêtes

FÊTE DE LA MUSIQUE : SAMEDI 24 JUIN SOUS LE SOLEIL !

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes tout juste mise en place a pris le relais pour la Fête de la Musique, remerciement à Mme Caroline Bourger d'avoir en amont largement préparé le travail.

Une belle soirée, une belle programmation artistique pour satisfaire le public venu nombreux sur le site du Moulin de Quatre.

Les élèves du cours de guitare de Mélusine Granet ont ouvert la soirée et l'on a pu apprécier leur talent au travers d'un répertoire riche et varié. Qu'ils soient remerciés pour leur active participation dans des conditions que nous devrons améliorer à l'avenir pour ce type de prestation.

Sur scène ensuite le Groupe Bourbon Street, Éric Vacherat et Cyril Menet nous ont fait partager leur passion bien ancrée dans le blues authentique.

Leurs guitares, la voix d'Éric soutiennent les classiques du genre sans oublier leurs propres compositions. Merci pour leur générosité musicale et humaine. Ce concert était réalisé en collaboration avec Éclats d'Émail.

Ce fut le tour ensuite de Steph et Bernard du Haut de nous rappeler ces bons tubes planétaires, interprétés avec brio, pas de nostalgie, du rythme, de l'émotion! Merci à eux également pour leur chaleureuse présence.

Comment mieux terminer la soirée si ce n'est par des chants choisis et partagés par un public qui n'a pas craint d'attendre ce moment! Marie Claude et Christian nous ramènent en France avec leur répertoire varié, accompagné à l'orgue de barbarie, exécutant un numéro vocal contagieux. Bravo à tout ce groupe chantant!

Deux cent cinquante personnes au moins étaient rassemblées (selon les organisateurs) et ce large public a su apprécier la musique, les assiettes de nos commerçants et la buvette du Comité des Fêtes.

Le président
Gérard Forges

VIDE-GRENIERS : UNE CHAUDE JOURNÉE CE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE!

Principalement installés sur la place Georges Dubreuil et l'avenue Saint Éloi, les 147 participants occupaient les 215 emplacements proposés. Une offre diversifiée attendait les visiteurs qui étaient eux aussi au rendez-vous. La chaleur annoncée a sans doute incité les amateurs de vide-greniers à profiter du matin, entraînant une forte affluence qui a submergé les emplacements de parking!

Quelques professionnels et associations proposaient également leurs services, à noter le Lions Club de Solignac qui a réalisé 380 dépistages de diabète.

Beaucoup de monde aussi pour apprécier les stands de restauration proposés par la boucherie Brujaud et la boulangerie Vareille, le salon de thé et les pâtisseries du Foyer des Aînés, la buvette et les crêpes du Comité des Fêtes, le bar tabac Le Parvis et le restaurant le Quatre. Une dynamique offrant une belle image de la commune.

Une réussite due à la réputation du vide-greniers de Solignac, bâtie depuis longtemps sous des formes diverses. Une réussite également que l'on doit à la participation de nombreuses associations, 11 en tout, des bénévoles, une quarantaine, de la mairie de Solignac (secrétariat, services techniques, élus) et de la gendarmerie de Solignac présente tout au long de la journée.

Cette nouvelle formule proposée a été globalement bien perçue tant des participants que des visiteurs. Leurs retours sont encourageants, ce qui n'exclut pas des améliorations que nous mettrons en place pour la prochaine édition.

Le président
Gérard Forges

Comité de jumelage

Que s'est-il passé au sein de notre Comité de Jumelage depuis janvier 2023? (Nous avions zappé le bulletin municipal de juillet 2023).

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 31 mars dernier à la salle du Moulin. 28 personnes étaient présentes et nous avions enregistré 9 pouvoirs.

Situation de nos adhérents: 2022, 53 adhérents / 2023, 41 adhérents.

La cotisation annuelle a été maintenue à 16 euros.

Dans le bulletin municipal de janvier dernier, nous vous avions annoncé la venue de nos amis belges en 2023, malheureusement cette rencontre n'a pu avoir lieu, des événements imprévus étant venus perturber le déplacement de nos jumeaux. Normalement, elle a été reportée en 2024. Un démenti avait été diffusé.

Dans le cadre de nos retrouvailles avec Stavelot, nous avons constitué un groupe de travail pour «réfléchir sur la fréquence de nos rencontres et leur organisation» et ensuite échanger avec nos amis belges (la réflexion est en cours).

Nous avons participé aux activités de la commune comme:

- le vide-greniers le 3 septembre (belle réussite)
- le forum des Associations le 9 septembre (nous aurions bien accueilli un peu plus de futurs adhérents).

La sortie «plein air, avec pique-nique» annoncée en Assemblée Générale a eu lieu le 17 septembre à Aubazine en Corrèze, le déplacement a été effectué en covoiturage. Au programme: randonnée le long du «canal des moines», pique-nique au bord du «lac du Coiroux», visite de l'Abbatiale d'Aubazine ainsi que de la «foire au miel» sur la place principale. Grâce à la convivialité de tous, 28 personnes avaient répondu présentes, la journée s'est déroulée, comme d'habitude, dans une bonne et chaleureuse ambiance et sous un grand soleil. Grosse frayeur quand même, car il était annoncé des orages qui ne se sont manifestés qu'en fin d'après-midi, ouf!!!

Merci à tous les participants pour le bon déroulement de cette journée, merci également aux cuisinières et pâtissières qui ont préparé le pique-nique. Et un grand merci à notre conteuse, Jacqueline, qui a animé le repas avec ses histoires amusantes.

L'ACJNA (Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine) a organisé des «journées d'échanges d'éxpériences» afin que les acteurs du jumelage puissent se rencontrer. Trois dates avaient été proposées. Deux membres du Conseil d'Administration ont participé à la journée du 30 septembre dernier à Fléac en Charente.

La dernière manifestation de l'année, «La soirée belge», est prévue le samedi 25 novembre à la salle des Fêtes (19 H). Retenez cette date et venez nombreux, nous vous y attendons.

Vous n'êtes pas encore adhérent, particulier ou association, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de compléter l'équipe en place. Merci d'avance.

Le bureau

Soli'Art

BILAN DES EXPOSITIONS 2023, ASSOCIATION «SOLI' ART»

Merci à la municipalité de mettre à la disposition de «Soli'Art», deux salles communales en juillet et août et merci à Maryvonne Comes pour son soutien efficace.

Le Moulin de Quatre:

Du 7 au 30 juillet :

la «galerie du moulin» a accueilli un jeune peintre parisien: Baptiste Fompeyrine et un sculpteur bien connu des Solignacois : Jean-Pierre Leplat, disparu en 2022.

Cette «rencontre» entre deux univers a été vue par 450 visiteurs qui ont apprécié les paysages doux et colorés des peintures et des gravures de B. Fompeyrine ainsi que les sculptures remarquables de J.P. Leplat réalisées avec des matériaux de récupération (chaîne de vélo, roulement à billes, outils agricoles, etc.)

Du 2 au 27 août :

Marie-José Felgines présentait aux visiteurs ses «ses paysages volés». Elle est une des rares artistes à travailler «à la cuve» et à réaliser des «papiers marbrés» de différents formats. Chaque œuvre est unique, chaque visiteur peut, suivant sa sensibilité, laisser aller son imagination. Pour l'accompagner elle avait invité 3 artistes:

- Geneviève Fourgnaud qui présentait des grands tableaux abstraits et colorés ainsi que des «chromoptères»: cubes de résine contenant les résidus de ses pots de peinture: intrigants et magnifiques.
- Christelle Derenne : émailleuse dont le travail délicat et poétique a plu aux connaisseurs.
- Laetitia Hoffschir : photographe, les visiteurs ont apprécié la sensibilité de ses paysages.

605 personnes sont venues admirer les œuvres des 4 artistes.

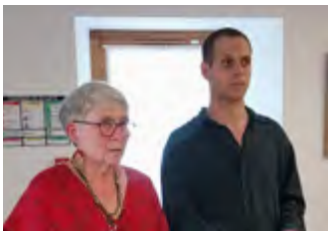

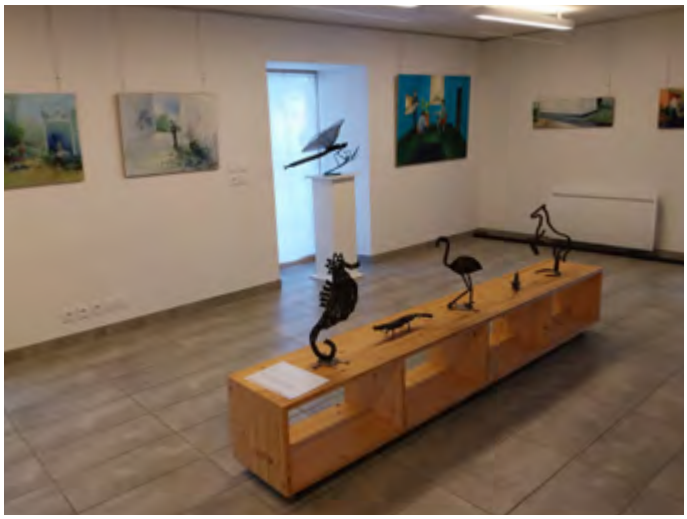

La Maison de la Fanfare:

Du 10 juillet au 13 août :

pour rester fidèle à la tradition, «la boutique de la Fanfare» a accueilli 8 artisans limousins qui ont proposé aux 720 visiteurs des créations originales et de qualité. Ils ont eu le choix entre:

- Les bijoux en macramé de Anne Colombier
- Les céramiques de jardin de Martine Rousseau
- Les meubles et fauteuils de Marie Gonichon
- Les peintures sur bois de Françoise Briant
- Les objets en cuir de Vincent Grande
- Les créations en carton de Marie-Catherine Lucas
- Les bijoux japonais de Annette Roulière
- Les bougies 100% colza de Gaelle

La boutique était ouverte tous les jours de 10h30 à 19h, horaire apprécié par les visiteurs du matin!

Du 15 août au 3 septembre :

la Maison de la Fanfare ouvrait ses portes à l'atelier photo de Condat-sur-Vienne (encore une tradition qui semble s'installer!). Cette exposition, nommée «Pêle-Mêle» présentait les œuvres de 9 photographes. 230 visiteurs ont pu admirer les univers variés et les regards différents suivant les thèmes photographiés.

Conclusion: Pour «Soli'Art» ces quatre expositions ont récompensé le travail d'une petite équipe de bénévoles motivés. Malgré les jours de canicule, la fréquentation des 2 sites est encourageante. 1050 visites au Moulin de Quatre, 950 visites à la Maison de la Fanfare!

Pour nous rejoindre:
06 30 53 38 53
Pour Soli'Art
Janine Bassard

Graines de culture

ASSOCIATION GRAINES DE CULTURE DE LA BRIANCE

MÉLI MÉLO 2023 vient d'avoir lieu! Toujours avec le même succès, cette manifestation annuelle génère, cette année encore, une fréquentation importante de lecteurs et d'amateurs d'art. L'association Graines de Culture souhaite que cette fête perdure et se renouvelle en 2024.

Nos projets continuent avec l'organisation d'ateliers créatifs pour les enfants (Noël et Pâques).

Nous envisageons également la présentation d'une pièce de théâtre à Solignac.

Nous apportons notre concours à la municipalité pour la préparation du marché de Noël qui aura lieu le samedi 2 décembre 2023 au Vigen.

Nous sommes ouverts à toutes les idées constructives de personnes intéressées par la culture.

La présidente
Jeanne Leybros

La Main au Panier

L'Association La Main au Panier continue à œuvrer pour la vente directe des productions agricoles de paysans locaux et en bio.

Elle propose : paniers de légumes, différents pains, pain de mie, brioche, miel, yaourts et fromages au lait de chèvre, poulets, rillettes, confitures, viande de bœuf/veau, d'agneau, viande et charcuterie de porc, etc.

Uniquement sur adhésion et sur commande. Retrait des produits tous les mardis entre 18h et 19h15 au Moulin de Solignac.

Pour en savoir plus : https://assolamain-aupanier.wixsite.com/site

Pour nous contacter et/ou adhérer : assolamainaupanier@gmail.com

L'Huître en Fête

Comme l'année dernière, «L'Huître en Fête» se tiendra le samedi 4 novembre 2023 de 8h à 18h sur la place Georges Dubreuil à Solignac. Les huîtres et produits de la mer seront à déguster sur place ou à emporter. Le boulanger de Solignac et ses nombreux pains seront présents ainsi que les vins de différentes régions, sans oublier la traditionnelle buvette. L'espace restauration ne sera pas en reste: crépinettes, moules frites, les crêpes et les délicieux gâteaux du foyer des aînés et de nos sympathisants vous accompagneront.

L'équipe des bénévoles de Solignac en fête bouillonne d'impatience à l'idée de vous servir au mieux dans la joie et la bonne humeur.

Le Président,
Gérald Pichonnaud
solignacenfete@gmail.com

Tennis Club Val de Briance

La saison dernière s'est achevée, à la fin du mois d'août, avec les finales du tournoi du club qui se sont déroulées sur le terrain du Pont Rompu, en présence des élus de la commune de Solignac et du Vigen. Cette année, nous avons reçu 60 joueuses et joueurs qui ont disputé 55 matchs au total. Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidés au bon déroulement de cet évènement qui clôture l'année tennistique.

Les adhérents du club ont aussi pu se retrouver pendant l'été, lors des deux marchés de producteurs auxquels le club a participé, aux côtés des autres associations des villages.

Pour débuter la nouvelle saison, le club était présent au Forum des Associations le 9 septembre, lors duquel le Comité de tennis de la Haute-Vienne nous a prêté le matériel de Urban Tennis qui a permis aux visiteurs de pratiquer ce sport de raquettes sur la place de la Briance.

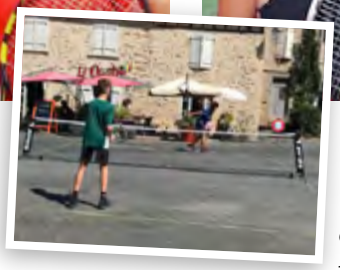

De nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année, nous leur souhaitons la bienvenue au club où ils pourront profiter des terrains des deux communes ainsi que des installations du Quorum de Condat-sur-Vienne.

Les cours et les championnats ont repris à la mi-septembre, et se poursuivront toute l'année, en extérieur ou sur les terrains couverts en fonction du temps.

Nous souhaitons une bonne saison de tennis à tous les membres du club et à toutes les personnes qui souhaiteraient venir pratiquer en loisirs ou en compétition.

Nous vous invitons à nous contacter pour tout renseignement,
par mail :
tcvaldebriance@gmail.com
par téléphone : 0646316967

Pour le bureau,
Timothy Hatwell

AAPPMA Vienne-Briance

Saison marquée par la baisse du niveau de la Briance au cours de l'été, ce qui perturbe la migration du poisson. Mais nous n'avons pas eu de perte due à la sécheresse.

On ne peut que déplorer le pillage des cormorans pendant l'hiver.

La fédération départementale a réalisé une pêche d'inventaire, en aval du Pont Rompu au début de l'été. Nous n'aurons le résultat que d'ici quelques semaines.

Nous avons réalisé un concours de pêche le 24 août, à l'étang de Beygeas. Malgré la chaleur, 23 candidats se sont affrontés en toute amitié. De belles prises ont été réalisées. Tous les candidats sont repartis avec de très jolis lots, achetés par nos soins ou offerts par de généreux donateurs y compris la fédération de pêche. Ce concours était dédié au souvenir de notre ami Claude Penot.

En début d'année, nous aurons notre assemblée générale. Tous les pêcheurs y seront invités.

Nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés pour nous aider et nous apporter des idées.

Nous avons également participé au forum des associations à Boisseuil le 2 septembre et à celui de Solignac le 9 septembre. J'espère que ces deux manifestations auront permis de mieux nous faire connaître.

Contact :
Michel Pestourie
06 20 25 35 36 ou
michel.pestourie0543
@orange.fr

Amicale bouliste

L'Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen tient à vous informer de l'activité sportive de sa saison.

Le club tient à remercier ses sponsors, le jardin de plaisance et MC consult ainsi que les mairies du Vigen et de Solignac.

Nous avons été présents sur une dizaine de championnats départementaux , où chaque licencié a fait de son mieux afin de représenter notre club.

Concernant les championnats inter clubs, l'équipe se classe en milieu du tableau de sa poule, en 4e division avec des rencontres perdues de très peu.

Le club a souvent été représenté dans des championnats départementaux et concours officiels, avec de trés bons résultats.

Le club tient à féliciter Christophe Roblin pour sa réussite à l'examen d'arbitre régional.

Notre association a de nouveau organisé son concours de belote et participé à de nombreuses manifestations telles que: le vide-greniers de Solignac, la journée ramassage des déchets, le forum des associations.

Il a été reconduit cette année la participation de plusieurs licenciés, pour aider à la journée du comité du sport adapté à Saint-Priest-Taurion.

Pour l'année prochaine, nous enregistrons quelques départs et de nouvelles arrivées au sein du club.

Malgré tout, nous sommes à la recherche de nouveaux licenciés (âge et sexe indifférents) pour 2024.

L'assemblée générale n'étant pas encore faite à ce jour, nous ne connaissons pas les activités prévues pour 2024, nous les diffuserons dès que possible.

Le club Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen est toujours là et envisage une année prochaine remplie de bons moments, de résultats sportifs dans une ambiance conviviale.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de se voir sur notre terrain du Pont Rompu.

Pour nous contacter : 06.21.07.33.61
facebook amicaleboulistesolignaclevigen
internet : www.absv.fr

Judo

Après un forum des associations plutôt réussi, le Judo Club Val de Briance a fait sa rentrée le mercredi 13 septembre.

Gaylor Gourong, notre professeur, propose des cours pour tous les âges, du mercredi au vendredi :

- les micro-poussins (2018 – 2019) le jeudi de 18h à 18h45
- les mini-poussins (2016 – 2017) le mercredi de 17h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 18h45
- les poussins (2014 – 2015) le mercredi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 17h30 à 18h45
- les benjamins (2012 – 2013) le mercredi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 18h45 à 20h
- les minimes et plus (avant 2011): le mercredi de 19h30 à 20h30 et le vendredi de 18h45 à 20h

En complément du judo, nous proposons des cours de taïso le jeudi de 19h15 à 20h15. Cette pratique consiste, à l'aide de petit matériel, à développer sa condition physique. Le taïso s'adresse à toutes les personnes souhaitant garder une bonne condition physique et peut être un complément d'une autre activité sportive.

Nouveauté cette année: le judo club vous propose des cours de iaïdo. C'est un art martial japonais se pratiquant avec un sabre face à des adversaires imaginaires. Cette pratique demande concentration, coordination et précision. Les cours ont lieu le mercredi de 20h30 à 22h et sont ouverts à partir de 16 ans. Pour les débutants, le club fourni des sabres en bois (appelés bokken). Comme pour le judo, les cours sont dispensés par un professeur diplômé.

Cette année encore, le club a renouvelé son partenariat avec l'AJL (Alliance Judo Limoges). Nos judokas (benjamins et minimes) ont la possibilité de s'entraîner les lundis soir au dojo départemental de Limoges sous la direction de Gaylor avec les judokas limougeauds. De plus, des stages communs sont organisés, tout au long de l'année, pour toutes les catégories d'âge. Ce partenariat permet aux enfants de s'entraîner avec des partenaires différents de ceux du club et donc de progresser davantage dans leur pratique.

Le 31 octobre pour Halloween, nos petits judokas troqueront leur judogi pour leur plus beau déguisement et viendront sonner aux portes du bourg pour chaparder quelques friandises. Cette virée nocturne se terminera par un pot au moulin.

Le JCVB remercie les mairies de Solignac et du Vigen, notre partenaire Coupes en couleur, et notre mécène. Nous remercions également tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte pour l'organisation des différentes manifestations.

Le bureau du judo club
Val de Briance.
Le président, Cédric Alamargot

USSV

Bonjour à tous! La saison 2022/2023 s'est achevée en juin et l'assemblée générale a été l'occasion de partager un moment convivial pour remercier les différents acteurs de notre vie associative, mais aussi de mettre à l'honneur nos joueurs, dirigeants et éducateurs pour leurs excellents résultats sportifs.

Á noter la montée de notre équipe première en deuxième division district, seulement un an après sa rétrogradation en troisième division. Nous savions pouvoir nous appuyer sur un groupe sain, travailleur et performant et ils ont eu à cœur de permettre à l'USSV de remonter rapidement.

Sur le plan associatif, la fin de saison a vu l'organisation des traditionnels tournois du 30 avril et du premier mai, mobilisant de nombreux bénévoles, licenciés ou non, parents ou non, dans un esprit familial et convivial. La satisfaction des différents clubs invités récompensent l'investissement de tous pour cet évènement majeur de notre territoire.

Mai 2023 a également été l'occasion d'une première pour l'USSV: participer à un tournoi national sur plusieurs jours. Nous avons choisi le cadre idyllique de l'île de Ré. Une quarantaine d'enfants U11 et U13, accompagnés des éducateurs du club et d'une soixantaine de parents (quand je dis que ce club est familial, ce ne sont pas que des mots) ont passé trois jours mémorables; les conditions étaient réunies pour fabriquer des souvenirs et participer à une expérience collective. Á renouveler assurément!! Nous remercions nos partenaires qui ont rendu ce projet possible et abordable financièrement pour tous: les communes de Solignac et du Vigen, les Saveurs Fermières, les transports Massy, Mc Donalds le Vigen, la boucherie François Brun, le Bistrot d'Olivier, le jardin régional Arnaud Dutour. Si vous souhaitez participer à ce projet éducatif et sportif pour nos jeunes licenciés, n'hésitez pas à nous contacter.

La saison 2023-2024 est repartie et, même s'il est prématuré d'aborder les résultats sportifs aussi tôt dans la saison, les débuts sont prometteurs et enthousiasmants dans chacune des catégories. Prochainement, vous aurez l'occasion de participer à notre vie associative en achetant nos calendriers du club ou encore en nous rejoignant en fin d'année pour un repas du club.

Tout au long de l'année, nous vous attendons au bord du stade pour encourager nos sportifs et sportives qui œuvrent tout au long de la semaine sur nos terrains. Vous êtes également les bienvenus pour étoffer notre équipe dirigeante et celle de nos bénévoles et ainsi participer à la vie associative et sportive de nos communes.

Amitiés sportives
Benoît Treuil,
Président USSV

Aïkido

Aîkido Club Val de Briance. Venez nous retrouver le lundi 19h - 20h30
Dojo avenue Saint Éloi Solignac. Renseignements : 06 84 51 79 09

Nos commerçants, artisans et entrepreneurs

LES COMMERCES D'ALIMENTATION

Établissement Brujaud
Boucherie-charcuterie-traiteur
5, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 50 18

Pizzaïolo - Christophe Denis
Les mardis après-midi
sur la place de Solignac
Tél : 06 81 07 63 49

Ludovic Vareille
Boulanger-pâtissier-traiteur
Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 35 13 08
stephanie.vareille829 @orange.fr

Restaurant Le Quatre
1, place de la Briance
Tél : 05 87 41 70 65
restolequatre@gmail.com
restaurant-le-quatre.business.site

AUTRES COMMERCES

Le Parvis
Bar – tabac – presse –
Française des Jeux – snack
Pascal Meynard
62, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 44 75 11

LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Électricité générale
Valéry Laboute
Les Gallands
Tél : 05 55 48 92 64 ou 06 83 82 83 17

Solelec
Entreprises d'électricité générale
58, Avenue Saint Éloi
Tél : 07 68 66 19 95
https://solelec87.fr

Allo Plomberie 87
Grégory Lemarchand
Plomberie chauffage dépannage et installation
8, lotissement Saint Éloi
Tél : 06 70 32 78 49
alloplomberie87@gmail.com

IPS Rénovation
Isolation-plâtrerie-services
Philippe Domingues :
06 79 95 43 75
Laurent Supplisson :
06 72 71 72 11

Bâti Saint Éloi
Nicolas Merlin
Maçonnerie, restauration et construction traditionnelle, couverture. Restauration et création de caveaux funéraires
Tél : 06 73 27 08 61
nicolasmerlin84@gmail.com

RPGP Façades Paulo Ramos
Isolation extérieure, bardage, enduit, menuiserie extérieure
Tél : 06 46 30 67 79
rpgp42@gmail.com
www.rpgp-facades-isolation.fr

Solibat 87
Entreprise multiservices : petite maçonnerie, façade, carrelage, isolation
José Fernandes -
Les Gallands
Tél : 06 98 67 22 23
solibat87@sfr.fr

Cabinet PMLT SOLUTIONS
L'aménagement et la rénovation
Thomas Roux-Moulin de Gravataud
Tél : 06 20 91 09 17
t.roux@pmlt-solutions.fr
www.pmlt-solutions.fr

Benoît Auvray TP
Terrassement, assainissement, remise en état du terrain, pose de clôture
Les Belleries
Tél : 06 83 30 11 99
benoit.auvray87@gmail.com

AUTRES ENTREPRISES

Ils sont experts, créateurs, spécialistes et c'est à Solignac qu'ils ont créé leur entreprise.

Articles de pêche Legobeleur
Fabricant de leurres et accessoires pour la pêche
Tél : 06 24 39 81 60
www.legobeleur.fr
contact@legobeleur.fr

BC Moto
Vente-réparation toutes marques
28, Avenue du 11 novembre
Du mardi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 19h
Tél : 05 55 00 57 99
Fax : 05 55 00 45 87
www.bcmoto.fr

Bouquiniste Envi2lire
Achat & vente de livres anciens et d'occasion
Tél : 06 09 69 26 63
www.envi2lire.fr

Cabinet Riboulet, experts associés
Expertise forestière, Ingénierie, Formation, Négociation forestière
Siège : Leygat
Tél : 05 55 32 04 19
Fax : 05 55 50 17 33
cabinet.riboulet@wanadoo.fr
www.cabinetforestier-riboulet.com

Ceramic Forum SARL
Expertise et équipement de la technologie céramique et environnementale
Bert Wynbelt - La Pastorale
Tél : 06 09 61 89 35
Fax : 05 55 48 92 73
Info@CeramicForum.com

Élevage d'Acy
Centre équestre, poney-club dès 4 ans, débourrage, élevage et vente de chevaux de sport
Les Vignes
Tél : 06 36 06 34 40
eric.brancaleoni@outlook.fr
www.elevage-dacy-solignac.ffe.com

Graphothérapeute et expert en écritures
Florence Montalescot
60, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 10 61 91 98

Solibio SARL
Fabrication et commercialisation d'écoproduits pour la personne, les animaux et la maison (savons, insecticides naturels, produits d'entretien et d'hygiène, huiles alimentaires...)
98, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 63 43
Fax : 05 55 00 65 70
contact@solibio.com
www.solibio.com

LC Graph &Web
Laurent Caillaud. Création de sites internet Développement d'applications mobiles iOS et androïd. Graphismes (logos, identité visuelle, supports de communication)
La Jouvie 87110 Solignac
contact@lcgraphandweb.com

Peintre décorateur Marc Pénicaud
65, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 07 54 73 05
marc.penicaud@neuf.fr

HV2D Sarl
Alex Wibaud
Spécialiste de produits pour maintenance, propreté, peintures pour professionnels
Tél : 06 87 38 86 19
alexwibaud@hv2d.fr

Magnétiseur Guérisseur Énergéticien
Romain Bellier
30, route des Crouzettes
Tél : 06 03 59 34 56
www.magnetiseur-hautevienne.fr

Conseillère mode
Sandrine Théveny
Tél : 06 80 91 29 81
www.captaintortue.com

Jeux d'écriture
Graphopédagogue, rééducatrice de l'écriture
39, rue de Leygat
Tél : 06 60 70 80 21

Conseiller immobilier SAFTI
Franck Filleul
Les Gallands 87110 SOLIGNAC
Tel : 06 67 21 25 28
franck.filleul@safti.fr

BIEN-ÊTRE – BEAUTÉ SOIN DU CORPS

Esthéticienne Thais
3, place G. Dubreuil
Tél : 07 78 00 41 58

ÉLECTROMÉNAGER

Dépannage électroménager EURL
Olivier Bodet
54, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 48 71
Fax : 05 55 00 59 15

SERVICES

La cabane d'Olivier
Petits travaux de jardinage, bricolage et décoration, manutention
Olivier Ribierre
Bois de Maury
Tél : 06 98 97 98 07
olivier.ribierre@hotmail.fr

SASU Ribierre Olivier
Aménagements paysages extérieurs, clôtures, entretien espaces verts
Bois de Maury
Tel : 06 98 97 98 07
Olivier.ribierre@hotmail.fr

Coaching de vie pratique
Bricolage, travaux, maison à vendre, rangement, informatique, gestion
Jef Gosse
Bois de Maury
Tél : 06 07 69 40 86
moncoach87@gmail.com

Asmultimédia
Assistance et service multimédia
Installation, dépannage, formation
20, chemin de compostelle
Tel : 06 80 30 14 35
contact@asmultimedia.fr
www.asmultimedia.fr

Seb service
Débarras, déménagements
120, Avenue Saint Éloi
Tel : 09 80 96 48 33
sebastien.transport87 @gmail.com
www.seb-service.webador.fr

Cours de guitare
Mélusine Granet
60, avenue Saint Éloi
Tel : 07 77 05 04 45
granet.melusine@orange.fr

Société Assistance Maître d'Ouvrage en Industrie
Laurent Massavie
Les Vignes L'Oustalet
33, av 11 Novembre 1918
Tel : 06 17 34 50 54
contact@amo-ie.fr
www.amo-ie.fr

Les Hauts d'Envaud, photo de Didier Létienne